

COMPTE-RENDU du CHSCT du 01 juin 2017

***Un CHSCT qui n'a pu aller jusqu'au bout de son ordre du jour.
En effet la surprise est venue une fois de plus ou de trop de l'INSEE ainsi qu'il est rendu-compte ci-dessous.***

1/ INSEE Metz :Installation à venir de l'INSEE dans le Bâtiment de l'Ancienne Gare

Rappel :

Suite à la demande FO d'une cantine sur place compte-tenu des effectifs implantés (400 agents au total) et de places de parking en nombre suffisant à proximité, une demande d'expertise extérieure agréée sur ces 2 sujets a été validée en CHSCT par tous les syndicats.

Cette demande soutenue par le Président du CHSCT de la Moselle et transmise par ses soins au Directeur Général de l'INSEE en date du 22 mars 2017 a reçu une réponse négative en date du 31 mai 2017 veille du CHSCT.

Bref tout ira bien vu de Paris :

« l'offre de restauration collective à Curel ,située 6 mn à pied étant une alternative permettant de se restaurer dans de bonnes conditions. » .S'agissant de la question des parkings,le nombre prévu est « conforme au PLU de la ville de Metz ».

Comble de cette annonce, FO a évoqué les conditions d'installation à venir pour les agents INSEE qui vont déménager à Paris dans un immeuble neuf (le WHITE) où visiblement tout est prévu.

- Cantine sur place (pour 1200 agents)
- Une salle de convivialité et de détente par étage (il y a 5 étages + RDC)
- Dans chaque salle, un équipement complet frigo et micro-onde. (nettoyage hebdomadaire par le personnel d'entretien du site),
- 77 places de vélo prévues au début du projet, maintenant il y en a 140.

FO a dénoncé cette situation pour Metz, parent pauvre de cette délocalisation d'un service de la DG INSEE .

Le recours juridique contre cette décision va se poursuivre, via l'inspection de travail.

2/Présentation de la Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2017 :

Cette note d'orientations cible plusieurs actions prioritaires :

- ➔ la prévention des risques (accidents du travail, risques psychosociaux (RPS), travail sur écran, télétravail, risque amiante)
- ➔ le renforcement du dialogue social sur les conditions de travail .

Les données chiffrées fournies dans cette note sur les RPS sont édifiantes pour notre Ministère : 814 000 situations d'exposition en 2015/2016,soit une moyenne de 5,6 situations de risque par agent.

Force est de constater que les outils mis en place par l'administration (DUERP, PAP, EDD, TBVS, Baromètre Social, Fiche d'impact) sont loin de régler le mal -être des agents vécu au quotidien.

Pour FO, la première cause de ces risques psychosociaux est la suppression des emplois.

Le travail sur écran avec la problématique des doubles-écrans est enfin pris en compte avec en particulier à la DDFIP 57 la mise à niveau du parc informatique (132 agents ont des écrans harmonisés sur 300 agents concernés).

Le télétravail aux Finances (arrêté du 22 juillet 2016) est en expérimentation dans 6 Directions à la DGFIP. (Une charte est en cours de test)

FO a rappelé son opposition au télétravail qui isole le salarié et qui ne doit permettre de régler que des situations de travail particulières.

S'agissant du risque Amiante, un guide mis à jour 2016 va nous être transmis.

Sur l'aspect dialogue social, la note insiste sur la prise en compte de la santé et des conditions de travail des agents lors de tout projet de restructuration.

De même la note met en exergue le rôle des encadrants « chaque encadrant doit identifier les enjeux de santé au travail comme une mission à part entière et l'intégrer dans toutes les dimensions du travail. ».

L'importance du volet formation CHSCT est soulignée ainsi que l'inquiétante désaffectation constatée, désaffectation qui est pour FO inhérente aux charges de travail et au manque de personnel. Des inscriptions d'office seront faites par les chefs de service.

La note prévoit la mise en place d'un plan d'action afin de soutenir le retour au travail des agents après une longue absence pour maladie (prévenir la désinsertion professionnelle).

La notion de manque d'effectifs n'étant jamais prise en compte comme facteur de risque, FO a **rappelé le boycott de FO-DGFIP du comité national de suivi du plan d'actions sur les conditions de travail du 18 mai 2017** .

3/Rapport annuel du médecin de prévention

Une activité médicale en hausse dans tous les domaines par rapport aux années précédentes, du fait des demandes fortes des agents confrontés à des difficultés dans les services.

FO a tenu à souligner la disponibilité du Médecin de Prévention et du cabinet médical.

Le médecin a rencontré en 2016 :

- 769 agents des Finances (DDFIP+ DIRCOFI + Douanes +INSEE et divers) au titre des métiers « à risque » et dans le cadre de la visite quinquennale, soit 35 % de l'effectif total.
- 190 agents sont venus dans le cadre de situations particulières (handicaps, RPS) en hausse en 2016 traduisant là les difficultés relationnelles rencontrées .
- 68 agents ont exprimé une souffrance au travail.
- 56 agents sont venus en visite médicale spontanée avec comme 1^{er} motif de leur visite leur mal-être au travail.
- 190 propositions (147 aménagements de poste de travail, 25 conditions d'exercice des missions, 18 affectations sur un autre poste) ont été faites.
- 46 dossiers d'agents ont été vus en comité médical.
- 20 agents ont eu un suivi CRIPH en 2016 (Cellule Recrutement et Insertion des Personnes handicapées).L'accent a été mis sur la demande de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et l' obligation d'une mise à jour régulière du dossier par les agents concernés. Le correspondant handicap départemental est le 1^{er} interlocuteur pour ces demandes.

Seul le « canal carpien »est reconnu comme maladie professionnelle.

L'informatisation du dossier médical de l'agent est prévue pour 2018.

Pour FO la médecine de prévention demeure un acquis important à préserver pour tous les agents des Finances.

Les autres points à l'ordre du jour n'ayant pu être abordés suite au départ de l'ensemble des représentants des personnels en raison du refus d'une suite favorable sur le dossier INSEE, un nouveau CHSCT est convoqué le vendredi 16 juin 2017.